

# Covid-19

## Organisation de fêtes initiatiques, philosophiques ou religieuses

---

### **A. Mesures ayant un impact sur les fêtes initiatiques, philosophiques et religieuses**

En avril et mai, plusieurs fêtes initiatiques, philosophiques et religieuses ont lieu. Nous aimerions vous rappeler les mesures d'application pour lutter contre le COVID-19 qui ont un impact sur ces célébrations.

Ces mesures sont d'application jusqu'au 19 avril et pourraient être prolongées jusqu'au 3 mai (ou plus).

#### 1. Mesures pour les célébrations et évènements initiatiques, philosophiques ou religieux

Tous les services de culte sont interdits.

- Les seules exceptions sont :
  - Les mariages religieux en cercle intime (uniquement en présence des conjoints, de leurs témoins et du ministre du culte)
  - Cérémonies funéraires avec un maximum de 15 personnes
- Les lieux de culte restent ouverts, mais moyennant le respect de la distance sociale. Il est attendu des gestionnaires de ces bâtiments qu'ils fixent les règles nécessaires à cet effet et veiller à leur respect.

#### 2. Mesures pour les rassemblements

Tous les rassemblements sont interdits, qu'ils soient privés ou publics.

- Il n'est permis de se réunir qu'avec les personnes vivant sous le même toit ou avec un ami (pour pratiquer une activité physique à l'extérieur).
- Rendre visite à un membre de la famille ou à un ami qui ne vit pas sous le même toit n'est pas autorisé. La seule exception consiste à offrir une aide aux membres vulnérables de la famille (personnes âgées, handicapées, mineures et autres personnes vulnérables).

#### 3. Mesures pour les magasins d'alimentation

Les magasins d'alimentation restent ouverts, mais

- Le propriétaire du magasin doit veiller à ce qu'une distance de sécurité de 1,5 mètre puisse être assurée entre les clients.
- Le magasin conserve ses heures et jours d'ouverture habituels, tels qu'ils étaient applicables avant les mesures.

- Les soldes et promotions ne sont pas autorisées.
- Il est demandé aux commerçants d'anticiper au plus possible les heures de pointe de leurs clients en organisant par exemple un système de retrait.

## **B. En concertation**

Nous demandons aux autorités locales de **rappeler** ces mesures aux communautés philosophiques et **d'entamer un dialogue** avec elles, afin de rechercher ensemble des possibilités pour célébrer ces fêtes, tout en respectant les mesures prises.

Depuis le début des mesures, plusieurs communautés philosophiques ont déjà pris des initiatives créatives pour offrir une alternative aux services de cultes habituels ou célébrations, par exemple via la retransmission en direct (livestreaming). Nous encourageons vivement ces initiatives et demandons qu'elles se poursuivent pour la période à venir.

Pour plus d'informations :

- Pour la Flandre : <https://lokaalbestuur.vlaanderen.be/covid-19-erediensten-goede-voorbeelden>
- Pour la Wallonie : <https://interieur.wallonie.be/coronavirus-covid19> ou via [legislationorganique.pouvoirslocaux@spw.wallonie.be](mailto:legislationorganique.pouvoirslocaux@spw.wallonie.be)
- Pour Bruxelles : [info-corona@bps.brussels](mailto:info-corona@bps.brussels)
- Toutes les informations sur le coronavirus sont disponibles en plusieurs langues: <https://www.info-coronavirus.be/translation/>